



La construction de logements

Une croissance qui gagnerait à être plus régulière



Sur la base de la valeur ajoutée, l'industrie canadienne de la construction représente environ 6 p. 100 de la production intérieure brute. Si certaines données récentes de l'O.C.D.E. font apparaître que cette proportion est inférieure au Canada à ce qu'elle est dans la plupart des pays d'Europe occidentale, elle n'en représente pas moins une part plus importante qu'aux États-Unis.

Nombre et qualité

Le nombre des logements disponibles au Canada est nettement plus élevé aujourd'hui qu'il ne l'était il y a vingt-cinq ans. De 1950 à 1972, les mises en chantier se sont accrues de 4,4 p. 100 par an, tandis que la population augmentait au rythme annuel de 2,1 p. 100. Le rapport parc/population est passé de 0,24 en 1951 à 0,28 en 1971.

Au cours de cette période, la qualité des logements s'est améliorée de façon sensible. En 1971, il n'y avait plus que 7,5 p. 100 des habitations ne possédant ni douche ni baignoire, contre 39,2 p. 100 en 1951. Quant au nombre moyen d'occupants par pièce, il s'abaissait

de 0,75 en 1951 à 0,64 en 1971, ce qui revient à dire qu'une famille canadienne de quatre personnes occupe actuellement une pièce de plus qu'il y a vingt ans. Le nombre moyen de personnes par pièce d'habitation paraît être, au Canada, même en tenant compte de la difficulté qu'il y a à établir des comparaisons rigoureuses entre pays, l'un des plus faibles qui soit. Il reste que bien des familles continuent de vivre dans des logements encombrés car les disparités n'ont pas disparu d'une région à l'autre, d'une localité à l'autre, d'une catégorie sociale à l'autre.

Taux d'occupation

Pour l'ensemble du Canada, la réduction du nombre d'occupants par pièce depuis vingt ans est due à la diminution (10 p. 100 environ) du nombre moyen de personnes par ménage et à l'augmentation (de l'ordre de 2 p. 100) du nombre moyen de pièces par logement, le premier de ces facteurs étant déterminant en particulier dans les grandes villes (1). La diminution du nombre moyen de

personnes par ménage s'explique à son tour par la baisse du taux de natalité après la forte poussée démographique de l'après-guerre et par la plus grande proportion de jeunes et de personnes âgées qui vivent indépendamment du reste de la famille et forment ainsi des ménages séparés. Cet accroissement de la proportion des ménages dans l'ensemble de la population au cours des vingt dernières années doit conduire à consacrer au logement d'importants investissements supplémentaires.

Dans presque toutes les régions du pays, les villes qui avaient le taux d'occupation le plus élevé en 1961 ont vu leur position s'améliorer en 1971 d'une façon beaucoup plus nette que les villes ayant un taux d'occupation moindre, mais sans effacer les différences régionales : les grandes villes de Colombie-Britannique se trouvaient en effet toujours comptées parmi celles qui avaient le degré d'occupation le plus faible tandis que celles du Québec

1. V. Conseil économique du Canada, Onzième exposé annuel, Ottawa 1974.